

Rapport-préavis No 34/2016
de la Municipalité au Conseil communal

relatif

à la mise en place d'un dispositif de travail social de proximité (TSP) et à la création d'un poste de « travailleur social hors murs » (TSHM) à 100% sur la Commune de Montreux, ainsi qu'à l'octroi d'un crédit budgétaire de CHF 154'900.- (rapport-préavis 29/2012)- ainsi qu'à la pérennisation du dispositif

**Date et lieu proposés pour la
séance de commission :**

le mardi 13 septembre 2016 à 19 h. 00

à l'avenue des Alpes 22, 3^{ème} étage, à Montreux

Table des matières

1	Objet du rapport-préavis	2
2	Préambule.....	2
3	Historique	2
3.1	Les six étapes de la mise en place du dispositif de travail social de proximité	3
3.2	Le tissage de liens.....	4
3.3	Le suivi.....	5
4	Développement	5
4.1	Les demandes des parents.....	5
4.2	Les demandes du réseau	6
4.3	Les demandes de particuliers	6
5	Le TSHM, courroie de transmission.....	6
6	(Ré)orientation et (ré)insertion professionnelle.....	7
6.1	Accompagnement en recherche d'emploi et/ou stage, rédaction de cv et/ou lettre de motivation.....	8
6.2	Le projet de remise à niveau scolaire « Toi x toi = neuf ».....	9
7	Soutien et accompagnement de projets	10
8	Présence et action préventive dans la vie événementielle	11
9	Collaboration avec la police – la perspective du chargé de prévention de police Riviera	12
10	Conclusion	13
11	Conséquences financières.....	13
12	Développement durable	13
12.1	Social.....	14
12.2	Economique.....	14
12.3	Environnemental	14
13	Position de la Municipalité.....	15

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1 Objet du rapport-préavis

L'objet du présent préavis est de répondre à la demande du Conseil communal, dans le cadre de son acceptation du préavis 29/2012, d'être nanti d'un rapport d'évaluation au terme de la période de trois ans d'activité du travailleur social hors murs, ainsi que de demander au Conseil communal la pérennisation du dispositif de travail social de proximité (TSP) et du poste de travailleur social hors murs (TSHM).

2 Préambule

Dans sa séance du 12 décembre 2012, le Conseil communal a décidé à une large majorité, moins quelques voix contraires :

1. de créer un poste de « travailleur social hors murs » (TSHM) à 100% pour une durée de trois ans ;
2. de couvrir les nouveaux coûts de fonctionnement par une inscription aux budgets 2013, 2014 et 2015 selon le détail ci-dessous ;
 - 2.1 charges de personnel et sociales liées pour un montant de CHF 122'900.- au maximum selon le profil de la personne engagée ;
 - 2.2 charges de fonctionnement par les comptes 171.10xx pour un montant de CHF 32'000.- la première année ;
3. de demander à la Municipalité de lui présenter un rapport d'évaluation au terme de la période de trois ans ;
4. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes et conventions en rapport avec cette affaire.

Le poste de travailleur social a été créé au 1^{er} mai 2013 – les trois années d'activité formant la base de présent rapport-préavis présentent la situation jusqu'au 30 avril 2016.

3 Historique

Il a été démontré lors des Etats généraux de la cohésion sociale, tenus à Montreux en janvier 2012, qu'une approche pluridisciplinaire, articulée et enrichie par la présence d'une personne relais, le TSHM, constituait la réponse la plus appropriée à la prise en charge de la problématique des jeunes dits « en rupture » sur la Commune de Montreux.

Ce constat rejoignait celui de plusieurs autres communes comparables à la nôtre, puisque Morges, Yverdon, Vevey, Nyon, Villeneuve et Lausanne s'étaient déjà dotées d'un dispositif de travail social de proximité autour d'un ou de plusieurs TSHM, pour le suivi des jeunes dits « en rupture ».

A Montreux, durant ces trois années, l'activité du TSHM côtoyant de près cette catégorie de la jeunesse a permis d'identifier et agir sur une partie des problématiques et besoins de ce segment de la population.

Il est à noter ici que le terme de « jeunesse en rupture » ou « rupture de jeunesse », désigne moins un groupe de personnes identifiées qu'une période de temps que certains jeunes traversent avec plus ou moins de facilité. Une période pendant laquelle l'adolescent expérimente son passage à l'âge adulte et son assimilation à une société qui véhicule des valeurs auxquelles il n'est pas toujours facile pour lui de s'identifier et se rattacher.

La capacité de chacun de ces jeunes à traverser ce processus de manière plus ou moins sereine est liée à leur positionnement social et à la qualité des liens préalablement tissés dans les champs de la famille, de l'école. Le rôle du TSHM est d'accompagner le jeune en difficulté dans cette période de transition et de l'aider à soigner sa relation au corps social auquel, de fait, il appartient.

3.1 Les six étapes de la mise en place du dispositif de travail social de proximité

Ces étapes se sont effectuées progressivement puis se sont imbriquées les unes dans les autres. Actuellement, elles fonctionnent toutes en simultanéité avec des développements et des accents plus marqués selon le renouvellement ou l'évolution des jeunes des groupes-cibles.

- Connaître le contexte

La première étape consiste en une **étude du milieu**, théorique et pratique. Afin d'acquérir une connaissance historique, sociale, et culturelle du terrain. S'en est suivie la **rencontre du réseau** existant,¹ et **l'observation des habitudes de fréquentation des lieux** et de l'utilisation de ces lieux par la jeunesse.

- Voir et être vu

La deuxième étape prend la forme d'une **première présence sur le terrain** occupé par le public visé, en posture d'observateur neutre. Cette étape a facilité une imprégnation au sein de la culture du milieu investi, tout en favorisant la connaissance du terrain. Cette observation a été par la suite effectuée de manière récurrente, afin de tenir à jour la connaissance du milieu et garder l'acceptation du public-cible.

- Se faire connaître

La troisième étape est celle de **l'identification** : qui on est, pourquoi on est là. C'est alors que le TSHM entame la réelle construction de son rôle en négociant la place qu'il occupera parmi les acteurs du milieu investi.

- Les premiers liens

La quatrième étape implique le **tissage d'un lien** avec son public, à savoir la prise de contact avec les personnes qu'il veut rejoindre et l'amorce de la relation d'accompagnement.

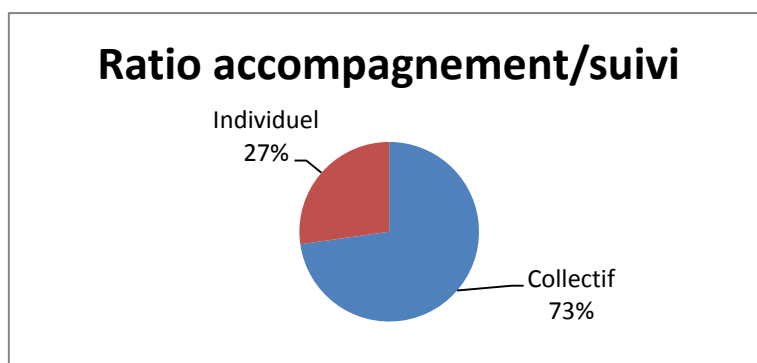
- L'action directe

La cinquième étape est celle de **l'accompagnement et de l'intervention**. Celle-ci peut passer par la création d'un espace de relations avec les jeunes donnant lieu à une structuration d'activité (aidant aussi à rencontrer d'autres jeunes) ou se limiter à des interventions individuelles. Elle peut aussi progressivement déboucher sur des actions plus collectives ou communautaires, impliquant une négociation entre le public accompagné et les autres acteurs du milieu (commerçants, autorités etc.)

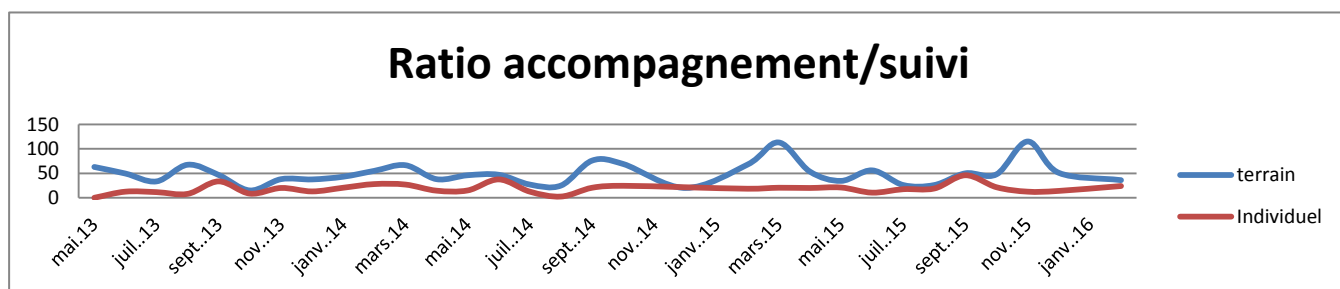
¹ Le réseau d'un TSHM est constitué des équipes d'animation des centres de loisirs, et travailleurs sociaux des communes voisines, répondants de proximité et chargé de prévention Police Riviera, médiateurs scolaires, conseillère école famille, acteurs du monde associatif etc.

- Le suivi

La sixième étape consiste à **structurer un suivi du jeune** dans son processus d'autonomisation, dans ses démarches de formation professionnelle et dans l'accompagnement de celui-ci vers une indépendance d'action pour des activités associatives ou collectives. Le ratio entre le suivi collectif et individuel se répartit selon les graphiques ci-après :



En heures mensuelles



3.2 Le tissage de liens

La priorité a été donnée à la création et au maintien des liens entre le TSHM et la jeunesse. D'abord afin de faire connaître l'existence du poste de TSHM, qui était nouveau en 2013, et ensuite afin de pouvoir être à l'écoute des besoins et attentes de ce public-cible.

Pour le TSHM, l'important était d'être visible, disponible et atteignable par les jeunes en rupture. Cette visibilité et cette disponibilité ont été atteintes grâce à une présence sur le terrain et la prise de connaissance par le public-cible des moyens d'entrer en communication avec le TSHM.

Cette présence sur le terrain a - par moments - créé des tensions avec d'autres usagers et occupants de l'espace public :

« T'es un stup en civil ! », ce genre de remarques n'étant pas rare.

Lors de la rencontre dans l'espace public la première complication naît du fait que le TSHM représente, qu'il le veuille ou pas, un lien avec l'« officiel ». Il est parfois difficile pour les jeunes en rupture de faire confiance à sa « neutralité ».

La véracité étant un ingrédient essentiel de tout lien de confiance, le TSHM a rapidement été questionné sur ses liens avec la police. Ce ne fut pas chose facile de convaincre certains éléments de sa bonne foi, la disponibilité du TSHM pour des rencontres, planifiées ou imprévues, contribuant à convaincre les jeunes de l'authenticité de sa posture.

Les applications pour smartphone et les réseaux sociaux sont largement utilisés par la jeunesse actuelle. L'abondance de réseaux wi-fi permet au jeune de communiquer gratuitement avec son entourage. Un profil Facebook a donc été créé au nom du TSHM avec un visuel permettant de rattacher sa fonction à la Commune de Montreux.

<https://www.facebook.com/samuelricucci.tshmmontreux>

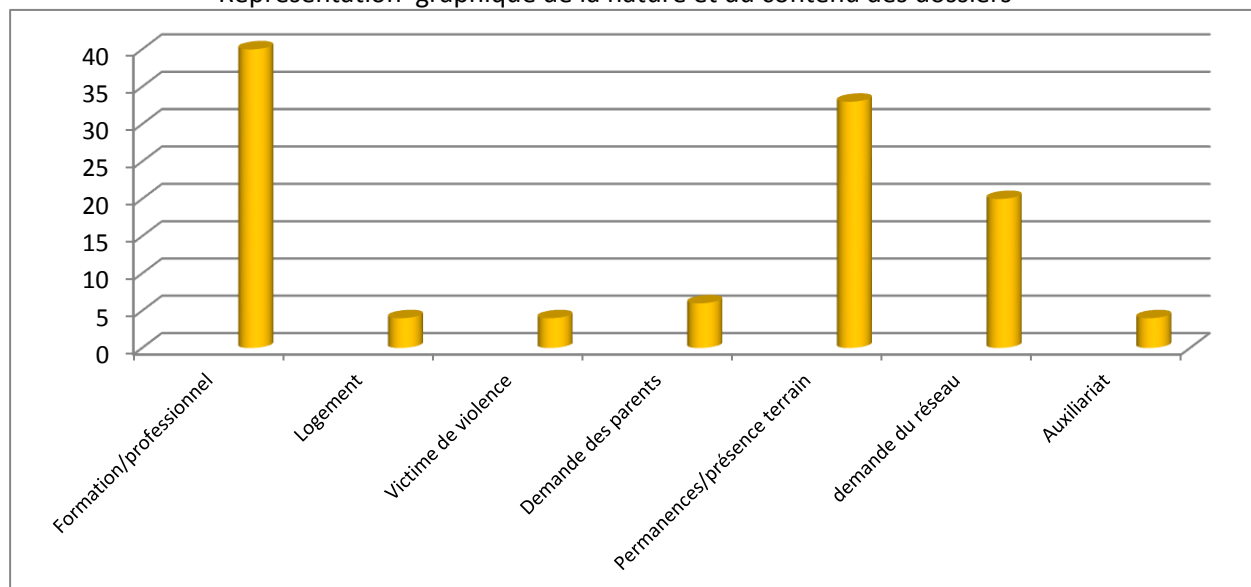
Grâce à ce compte, différentes pages y sont également liées. Une page sur les activités sportives de ClarenSport (ouverture dominicale d'une salle de gymnastique), une page pour les sorties et une page sur laquelle sont proposées des offres d'emploi.

3.3 Le suivi

A chaque prise de rendez-vous avec un jeune, le TSHM ouvre un dossier dans lequel sont enregistrés les documents et informations fournis par la personne concernée.

*A l'heure actuelle **104** dossiers sont enregistrés. Les contacts que le TSHM a eus n'ont pas tous donné lieu à la création d'un dossier.*

Représentation graphique de la nature et du contenu des dossiers



4 Développement

4.1 Les demandes des parents

Le TSHM a également été régulièrement saisi de demandes émanant de tierces personnes souhaitant une intervention auprès de jeunes qu'ils perçoivent comme étant en difficulté. La demande vient parfois de parents qui se font du souci pour leur(s) enfant(s). Les causes sont diverses, des notes scolaires en baisse, un comportement changeant, de nouvelles habitudes de sortie, un mal-être intérieur, une problématique financière ou un panachage de ces différents thèmes.

Une rencontre est organisée avec le jeune et le ou les parents en fonction de la situation. Souvent l'intervention consiste à faire de la médiation entre enfant et parent(s) inquiet(s), le but étant d'instaurer le dialogue et la confiance réciproques, faire en sorte que chacun puisse entendre le point de vue de l'autre et légitimer ses inquiétudes ou ses besoins ; ceci afin que des compromis permettant de rétablir la communication puissent être faits par les deux parties.

6 demandes parentales ont été faites au TSHM durant ces trois années.

4.2 Les demandes du réseau

Le travail en réseau (voir note de bas de page 3) est indispensable. Quand la demande vient du réseau, force est de constater que les problèmes ne sont pas récents et que le jeune est dans une situation de mise en échec des différentes mesures introduites par divers professionnels. N'ayant aucun mandat formel de suivi, le TSHM ne possède pas de pouvoir coercitif à l'encontre du jeune et propose son aide sans obliger à quoi que ce soit. C'est là que la liberté d'action du TSHM fait la différence en proposant des solutions individualisées. Le lien entre le jeune et lui peut prendre un certain temps à se créer. C'est pour cela que de tels suivis ne peuvent se concevoir que sur une longue durée, avec un investissement conséquent pour la mise en lumière de pistes visant la résolution de la problématique spécifique.

20 demandes sont arrivées par le biais du réseau.

4.3 Les demandes de particuliers

Les interventions sont parfois motivées par une demande précise venant d'un particulier. Elles sont alors soit rapportées par la hiérarchie afin que le TSHM prenne contact directement avec les personnes concernées, soit par la personne elle-même.

De 2013 à 2015 le TSHM a fait l'objet de 9 interpellations de cette nature.

Cela peut concerner des questions d'occupation de l'espace public ou privé, des observations d'incivilités ou la volonté d'aider une personne en difficulté. Si nécessaire, une réunion est organisée avec les différents acteurs, à moins qu'une intervention précise et bien définie ait suffi à désamorcer la situation.

5 Le TSHM, courroie de transmission

La position du TSHM a permis d'atteindre plusieurs organismes sociaux et d'en agrandir les surfaces de contact. Il a fait remonter à sa hiérarchie ainsi qu'aux partenaires du réseau les préoccupations et sentiments que les jeunes vivent, en les traduisant et en débarrassant l'expression des teintes de colères ou d'injustices.

Le TSHM fait à la fois part aux jeunes des attentes de la société quant à leur comportement, autant qu'il reformule pour les autres acteurs les frustrations ressenties par ces derniers.

Trois exemples d'intervention :

- une à Clarens pour dialoguer avec un groupe d'utilisateurs de la cour du Collège Vinet ;
- une dans les bureaux de l'Animation jeunesse concernant le sentiment de harcèlement faisant suite à des contrôles récurrents par la police sur l'espace public ;
- une concernant le dialogue entre un jeune et sa mère et le chargé de prévention de Police Riviera, relative à une intervention policière suite à une soirée au NED.

Avant qu'une situation ne dégénère, lorsqu'une tension est perçue avec un groupe de jeunes, l'information est transmise au TSHM, qui peut ensuite amorcer le dialogue et mettre à plat les tensions.

La déposition du TSHM a été requise à trois reprises lors de situations (vol ou agression) relevant de la justice.

Le rapport entre le TSHM et les patrouilles de police présentes sur le terrain a été globalement très satisfaisant. Les policiers de terrain ont également bien compris le rôle du TSHM et reconnaissent son action comme complémentaire. Le TSHM fait partie intégrante du groupe « Jeunesse ++ » créé sous l'égide de Police Riviera et qui réunit les différents acteurs du travail social en lien avec la jeunesse de la Riviera.

6 (Ré) orientation et (ré)insertion professionnelle

Le TSHM s'est fait l'interface entre le bénéficiaire et les différentes institutions susceptibles de pouvoir répondre aux besoins actuels des personnes en situation de précarité ou rupture.

Nombreuses sont les personnes qui ne savent pas à qui demander de l'aide ou une réponse à une question précise. Il est parfois nécessaire que le bénéficiaire ait besoin d'un accompagnement physique dans ces lieux de rendez-vous spécifiques.

Ci-après une liste non exhaustive de thématiques abordées, dans la rue ou sur rendez-vous, et leurs réorientations respectives. Il est question ici d'offres de soutien utilisées et utilisables par quiconque.

- **Logement** → Services sociaux - Office du logement – ASLOCA (association suisse des locataires) – Apollo (Fondation d'aide au logement) - Office de la population – EVAM (Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants).
- **Formation** → Guichet de Transition1 - Centre social régional - Mesures d'insertion – Stages - Ecole spécialisée - Dispositif de travail de proximité Ginkgo, Vevey.
- **Travail** → Sites d'offres d'emploi - Remise à niveau – Formations - OSEO (œuvre suisse d'entraide ouvrière) - Mesures d'insertion - EVAM.
- **Soins** → Médecins – Hôpital – Police – Psychiatre – Psychologue – Départ - AACTS (Addiction, Action Communautaire et Travail Social).
- **Sport** → Associations sportives - Service des sports - Animation jeunesse.
- **Culture** → Centres de loisirs - Animation jeunesse - Maison de Quartier - Police du commerce - Voirie.
- **Assistance juridique** → Services sociaux - Centre social protestant - Service d'aide juridique aux exilés.
- **Sécurité** → Police – Securitas – Pompiers - Samaritains.
- **Education** → AEMO (action éducative en milieu ouvert)- DIOP (Dispositif d'intervention et d'observation pluridisciplinaire) - SPJ (service de protection de la

jeunesse) - Accent (Accompagnement en Entreprise) - Jardin des Parents² - Café Bienvenue³.

Il est à noter que, dans la majorité des demandes, le TSHM a été sollicité pour effectuer une partie ou l'entier des démarches de liens avec ces institutions pour le bénéficiaire. La demande d'accompagnement provient très souvent de personnes qui ont une faible confiance en elles et aussi parce que, parfois, un premier contact avec ces différents offices s'est peut-être mal passé, parce que la personne n'a pas compris ce que le guichet lui demandait (documents ou informations).

6.1 Accompagnement en recherche d'emploi et/ou stage, rédaction de cv et/ou lettre de motivation

Ce genre d'accompagnement est le plus demandé par les jeunes en rupture, souvent après une première tentative infructueuse de formation.

Les demandes d'aide et d'accompagnement proviennent avant tout d'un besoin de ne pas se retrouver seuls face à cette situation. Le jeune ne souhaite pas - ou ne peut pas - être accompagné dans ces démarches par sa famille, qui peut, par son insistance, être vecteur de pression ou, par sa démission, encourager l'abandon.

Lors de la rédaction de lettres de motivation, l'objectif du TSHM est de permettre au jeune d'objectiver au mieux ses désirs au niveau d'un choix d'orientation professionnelle. Quelles sont ses réelles motivations, quelles sont ses qualités et ses freins pour tel ou tel emploi ? C'est à cet instant que le jeune prend conscience des compétences qu'il a réussi à acquérir (et qu'il peut développer) sans pour autant avoir pu les mettre en valeur.

*Au cours de ces trois années, le TSHM a aidé directement **42 jeunes** à faire des démarches au sujet de leur avenir professionnel. **28** ont pu être suivis. Sur ces 28, **6** sont actuellement en apprentissage, **2** sont en mesure d'insertion, **4** ont effectué un stage en vue d'une formation, **4** sont salariés, **9** sont en recherche active d'un emploi ou d'une formation et **3** sont encore indécis quant à leur voie professionnelle.*

En ce qui concerne le sujet de l'employabilité de la quasi-totalité des jeunes en rupture sur la Commune de Montreux, le TSHM a pu constater un réel désir d'appartenir au monde du travail, de se former et de trouver un travail stable.

Plusieurs facteurs rendent difficile l'accès au monde professionnel. Le principal est un niveau scolaire insuffisant aux yeux de potentiels employeurs, ou la non-entrée en matière vis-à-vis de candidats ayant eu un parcours difficile ou atypique.

Au fur et à mesure des échecs rencontrés, le jeune en difficulté voit augmenter la probabilité de se retrouver dans un état de désaffiliation sociale plus ou moins avancé. Et c'est de la récurrence de ce constat d'impuissance et de non-prise en considération par le système économique qu'émerge parfois un sentiment de découragement, qui se transforme progressivement en un état dépressif. Pour tenter d'aider les jeunes victimes de ce cercle vicieux, un concept d'accompagnement et de remise à niveau scolaire a été mis en place.

² Espace de rencontres et de dialogues pour les parents d'enfants et d'adolescents.

³ Les "cafés bienvenue" permettent à de jeunes mères migrantes de s'exercer au français en présence de leurs enfants de 0 à 4 ans, tous trouvant ainsi un espace de rencontre et de socialisation.

6.2 Le projet de remise à niveau scolaire « Toi x toi = neuf »

Il a été constaté que, dans le dispositif de travail social de proximité montreusien, les recherches d'emplois, d'apprentissages, de formations ou de stages sont une composante de la majorité des demandes d'accompagnement auxquelles le travailleur social hors murs doit faire face.

Lors de ces démarches, les jeunes en difficulté sont nombreux à se trouver dans l'insécurité de voir leurs demandes répétées se confronter à des refus de la part des employeurs. Parfois, face aux qualifications requises dans l'offre d'emploi, leur volonté de progression se brise avant même l'envoi d'une demande formelle.

La mise à niveau scolaire d'une ou de différentes branches ainsi que l'évaluation officielle de capacité type basic- ou multi-check⁴ sont souvent une demande non négociable de la part des employeurs. De par leur parcours scolaire chaotique, voire non abouti, certains jeunes en situation de rupture n'ont plus aucune estime d'eux-mêmes ni confiance en leur capacité à se replonger dans un contexte d'apprentissage.

C'est précisément entre 16 et 25 ans que se joue l'avenir de ces jeunes. Soit ils remettent le pied à l'étrier, soit le risque augmente de voir leur situation se péjorer de manière significative.

Les structures d'accueil parascolaires, les structures de réinsertion ou de réorientation professionnelles, lorsqu'elles ne sont pas saturées, ne sont pas toujours en mesure d'accompagner efficacement certains jeunes, qui mettent en échec l'une après l'autre les tentatives des offices placeurs.

Pour ces jeunes, qui ne remplissent pas les conditions d'accès à un suivi de type AI, AEMO ou CSR⁵, un accompagnement spécialisé est nécessaire, faute de quoi ils se retrouvent dans un « no man's land » institutionnel et social impitoyable, où la justice est souvent leur prochain écueil.

Une réflexion menée sur cette problématique a permis de concevoir une mesure aussi fonctionnelle qu'ergonomique pour accompagner au mieux ces jeunes : l'adjonction au dispositif des services d'un collaborateur auxiliaire (financé par la Commission prévention Riviera – CPR) qui intervient sur demande auprès de ces jeunes déjà recensés parmi les cas suivis par le TSHM. Le contact de confiance ayant déjà été établi, ce type de dispositif complémentaire se déploie en deux temps :

1. dépistage sur le terrain, prise de contact ;
2. accompagnement spécialisé et suivi individuel.

Cette mesure constitue un atout indéniable au niveau de la prise en charge de ce type de population.

Pour la réaliser, le TSHM s'est adjoint les services d'un professionnel disposant des compétences suivantes:

- une bonne connaissance du réseau des structures d'accompagnement parascolaire ;

⁴ Une analyse d'aptitude qui évalue les qualifications des adolescents en vue d'une formation correspondante.

⁵ AI = assurance invalidité – AEMO = Action éducative en milieu ouvert – CSR = Centre social régional

- une expérience d'accompagnement de jeunes en situation de rupture. (sociale/professionnelle/familiale) ;
- une aptitude à tisser des liens avec ce type de population (confiance réciproque) ;
- une disponibilité en soirée, pendant le week-end et les vacances scolaires.

La période de conclusion de contrats d'apprentissage entre dans sa dernière ligne droite de janvier à mai, mais, pour les populations en rupture, le besoin d'accompagnement n'est souvent pas lié aux échéances scolaires et se fait sentir à tout moment de l'année.

Ce projet a été mis en place pour une période d'essai allant du 1^{er} avril au 31 décembre 2016. Cette mesure est accessible à tous les jeunes et dispositifs de travail social de proximité de la Riviera qui en font la demande.

7 Soutien et accompagnement de projets

Dans le but de proposer des activités privilégiant les impulsions créatrices, sportives ou culturelles, un grand soin a été apporté à l'accompagnement de projets émanant des jeunes eux-mêmes. Les adultes voulant créer des activités pour eux ont bénéficié du même accompagnement, afin de vérifier la viabilité de leur projet et l'intérêt des jeunes pour celui-ci.

Le processus étant tout aussi important que l'aboutissement, il arrive que certains projets ne se concluent pas par la concrétisation de l'événement voulu, mais les démarches entreprises permettent au jeune d'acquérir une expérience et des compétences qui n'étaient pas les siennes avant.

Le niveau d'autonomie de l'activité est systématiquement évalué et confronté à la réalité des compétences des jeunes par la pose de jalons indicateurs permettant de l'évaluer.

*Ainsi durant ces trois années le TSHM a accompagné **20** activités ayant émané du terrain.*

Toutes ces activités ont nécessité un appui de la part du TSHM. Certaines d'entre elles ont pu se concrétiser entièrement, d'autres, pour diverses raisons, n'ont pu aboutir et plusieurs se trouvent actuellement à des stades différents de réalisation mais en bonne voie de finalisation. Le détail de tous ces projets se trouve en annexe au présent rapport-préavis.

<i>Réalisé</i>	<i>Non abouti</i>	<i>En cours de réalisation</i>
Danse	Tournoi de foot BCI	Equitation
Souper Africain	ECO-plac	Ouverture grands
10 km de la Riviera	Concours de graffiti	Matériel urban workout
Souper dans le noir	Montreux Music Sound	Sport filles
ClarenSport	Tournoi de Volley	Réunion de parole civique
Sorties à Ski	Tv. MJB	
Tennis de table	Ateliers d'écriture solo dos	
Enregistrements		

8 Présence et action préventive dans la vie événementielle

Le TSHM est systématiquement présent dans les manifestations susceptibles d'attirer la jeunesse ou d'inciter des comportements déviants ou à risque sur le territoire communal. Il collabore également de différentes manières avec les associations montreuusiennes. (Orgiride-Scouts-Sociétés de jeunesse-MJB⁶-Chromatix⁷-NED⁸-ASound-ABRAC⁹)

Le TSHM a été présent (entre autres) lors des événements suivants :

- Montreux Jazz Festival - action de prévention et réduction des risques PROD ;
- Fêtes au village - présence préventive, médiation entre groupes ;
- Marché de Noël - présence préventive, médiation jeunes/étalagistes;
- Montreux Sundance Festival - information, réduction des risques ;
- Bukolik Freeride Downhill and Festival - prévention, réduction des risques ;
- Fête des Voisins - dialogue, visibilité, contact.

Au Montreux Jazz festival (MJF) le dispositif TSP se modifie et devient PROD (Proximité, réactivité, observation, dialogue). En plus de l'observation normale des comportements de la jeunesse dans l'enceinte de la manifestation. Le TSHM est accompagné par des intervenants de proximité sélectionnés parmi les anciens moniteurs des diverses activités de l'Animation jeunesse.

Il a été constaté que, depuis l'édition 2014, le parc Jean-Villard Gilles était devenu le lieu incontournable des jeunes fréquentant le MJF de 20h à minuit. Il peut s'y trouver parfois 500 personnes âgées de 12 à 30 ans environ.

Le dispositif PROD établit une présence et une attention particulières à cet endroit, propose une écoute et un dialogue, et distribue des bouteilles d'eau à intervalles réguliers (plus de 700 cette année). Cette présence, acceptée et comprise du public, permet au dispositif de rester à proximité et de pouvoir intervenir en cas de problème majeur, en avertissant la police ou en prévenant les comportements à risque.

Les fêtes de villages, au niveau du risque de bagarre et d'alcoolisation, n'ont rien à envier aux grosses manifestations comme le MJF. Les dispositifs de sécurité y sont généralement moins importants et les sentiments territoriaux parfois exacerbés. Le mélange des tranches d'âges allié, de par la nature de l'événement, à un service de sécurité non-professionnel peut souvent créer des situations risquées pour les plus jeunes. L'attention des parents est souvent diminuée de par la proximité et la familiarité du lieu.

Différentes actions de préventions ont eu lieu sur le territoire de la commune en partenariat avec le TSHM : dans l'espace public (littering, canicule) ainsi que dans le cadre scolaire (écrans et utilisation des réseaux sociaux).

Lors des actions de prévention dans l'espace public la participation de jeunes issus du terrain est encouragée, car elle est précieuse à plus d'un titre.

⁶ MJ is Beautiful est une association à but non lucratif créée dans le but d'organiser des soirées et événements pour les jeunes de Montreux,) voulant mettre en évidence par l'intermédiaire des moyens multimédia (photos, vidéo et production de musique) le talent de la jeunesse de Montreux

⁷ Association créative pour la jeunesse, permettant aux jeunes d'accéder à la réalisation de fresques de type « Street art »

⁸ Le Ned Music Club est une boîte de nuit/discothèque/salle de concert qui a pour but de promouvoir la culture locale et d'amener la culture mondiale dans sa localité. Le Ned tend à faire découvrir la culture (surtout musicale) à la région de la Riviera. Il veut promouvoir/servir de tremplin aux artistes locaux et amener la culture étrangère dans sa région. Il souhaite aussi pouvoir permettre à tous de profiter de ce lieu.

⁹ Association des bénévoles auprès des requérants d'asile de l'abri de Clarens

Leur connaissance des lieux et des habitudes de leurs occupants leur permet d'avoir une action efficace et non intrusive. Pour certains c'est même une première expérience professionnelle, leur apportant également une certaine estime d'eux-mêmes, notamment grâce à une petite reconnaissance financière de leur investissement dans le projet.

*Il y a eu **8** auxiliaires issus du terrain communal engagés dans des actions de prévention ou d'encadrement pour un total de **103** heures effectuées.*

*Le TSHM a collaboré à **45** reprises avec le personnel des centres de loisirs pour les actions de terrain, stagiaires ou apprentis.*

La prévention en milieu scolaire est réservée aux professionnels. Médiateurs, psychologues, infirmières, conseillère école-famille, animateurs, policiers et TSHM sont les acteurs privilégiés de ce genre d'actions. Deux groupes de travail existent à ce niveau de collaboration :

- le groupe interdisciplinaire de santé se réunit sous l'égide des infirmières scolaires et se déroulent à Montreux- Est. C'est dans ce groupe que s'est élaboré la semaine de prévention écran et réseaux sociaux qui a eu lieu du 9 au 11 novembre 2015 ;
- le groupe socio-scolaire est composé des animateurs des centres de loisirs, du psychologue scolaire, de la conseillère école famille, du TSHM et parfois d'intervenants extérieurs concernés par les mêmes préoccupations. (Ex : AEMO, SPJ, thérapeutes indépendants, directeurs d'école).

Le TSHM fait également partie de la Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration (**CoCoSi**) et participe depuis 2014 à l'organisation de la Semaine d'action et de lutte contre le racisme.

9 Collaboration avec la police – la perspective du chargé de prévention de police Riviera

La police ne peut à elle seule régler tous les problèmes de société, loin s'en faut. Le partenariat entre professionnels d'horizons divers permet d'amener des éclairages variés sur des sujets communs, mais aussi de multiplier les ressources à disposition pour gérer certaines problématiques.

Ainsi, sur la Riviera, et comme évoqué plus avant, plusieurs partenaires se réunissent tous les trois mois pour faire le point sur la situation de la jeunesse dans la région, analyser les éventuelles difficultés, élaborer des pistes de résolutions, échanger sur des particularités, mais aussi pour suivre le parcours de jeunes qui occupent différents services qui ne sont pas forcément en réseau. Ces rencontres dites « Jeunesse++ » permettent également de se connaître, de cerner les ressources à disposition et d'échanger des expériences.

De manière générale, le travail en réseau avec différents milieux professionnels tels que le social, le médical et le sécuritaire n'est pas quelque chose de naturel. Il faut se connaître, accepter des points de vue divergents et ne pas « marcher sur les plates-bandes » de l'autre. Ceci fonctionne très bien sur la Riviera.

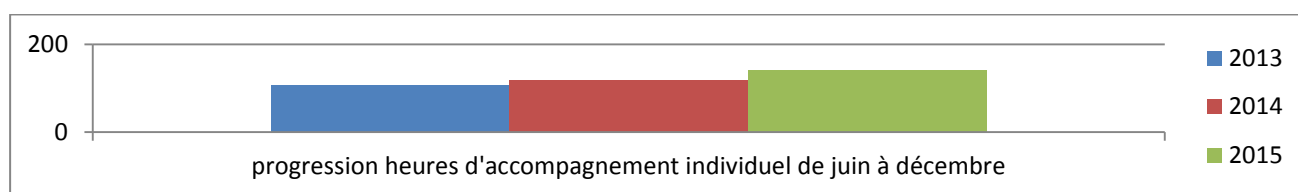
C'est dans ce cadre de saine collaboration que plusieurs actions ont été menées conjointement entre le TSHM de Montreux et Police Riviera, plus particulièrement avec le Chargé de prévention et les Répondants de proximité. Cela a permis de gérer certaines situations, ainsi que de diminuer des incivilités et tensions en des lieux et moments

spécifiques. Ceci est une force non négligeable pour la Commune, le TSHM étant une courroie de transmission importante, qui s'est avérée essentielle à plusieurs reprises.

10 Conclusion

Le lien entre le TSHM et la jeunesse en rupture est un lien fragile qu'il faut entretenir et soigner. La confiance ne se donne pas facilement, ni dans un sens ni dans l'autre. Le processus de mise en confiance du public se construit de manière progressive et demande un certain temps, qui peut varier en fonction des paramètres de présence, de contexte social et de la gravité des problématiques rencontrées.

Une fois que le poste de TSHM est connu par le public-cible et que celui-ci en a éprouvé l'utilité, l'efficacité et la confiance, les jeunes diffusent cette information dans leur réseau personnel, ce qui permet ainsi au TSHM de pouvoir toucher de plus en plus de jeunes en mal d'accompagnement.



Le taux de progression annuel des interventions est toujours en croissance. Ce que l'on sait, c'est que des priorités doivent déjà être définies dans les actions que le TSHM a le temps d'entreprendre seul. Plusieurs auxiliaires ont déjà été sollicités pour des activités sportives et de prévention. Récemment, le projet « Toi X Toi » a été soutenu par la commission de prévention de la Riviera pour que le TSHM soit épaulé lors de l'accompagnement de jeunes ayant besoin d'une remise à niveau ou d'un soutien scolaire ou de formation.

*Sur les deux dernières années le taux de création de dossiers personnels a été stable et se situe à environ **30** par année.*

Les jeunes en rupture n'ont pas tous le même parcours, mais il est vrai que certains facteurs comme les difficultés scolaires, l'origine étrangère ou l'éclatement familial représentent les plus grands points communs.

La présence d'un TSHM ne peut annuler tous ces facteurs fragilisants, mais sa mission est d'en atténuer les effets le plus possible.

11 Conséquences financières

L'adoption du présent rapport-préavis continuera à générer des charges salariales de CHF 122'900.- pour le nouveau poste, charges sociales comprises à inscrire dans le budget 2017 et suivants. En sus, les charges de fonctionnement liées à la mise en place de ce poste sont de CHF 32'000.- par année.

12 Développement durable

Certaines des actions du TSHM, telles que les actions de promotion de la santé qui peuvent être mises en place, visant à améliorer les habitudes alimentaires des jeunes, ont et auront rapport direct au développement durable par leur effet de réduction des déchets et déjections encombrant l'espace public

12.1 Social

La présence d'un TSHM sur le territoire montreusien est un élément incontestablement positif pour la cohésion sociale de la Commune. Son rôle de passeur de points de vue, de courroie de transmission entre les cohortes sociales composant la population montreusienne et les autorités ne peut être que bénéfique pour le vivre ensemble et le climat communautaire. Sa mission vise l'autonomisation des populations-cibles, facilitant la réalisation de projets et encourageant les initiatives venant du terrain.

12.2 Economique

Un des axes principaux de l'action du TSHM est la réinsertion professionnelle des jeunes en rupture habitant la Commune. Chaque jeune peut être accompagné vers un projet de formation professionnelle, un stage ou un emploi, qui voit diminuer ses chances de se trouver durablement à la charge de la collectivité. De plus, l'implication d'acteurs économiques locaux (PME p.ex.) peut élargir l'offre de places de stage ou de formation en emploi.

12.3 Environnemental

Les actions anti-littering, et diverses autres actions de sensibilisation à l'environnement et à l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de celui sont également des priorités.

La présence du TSHM sur les lieux de rassemblement nocturne des jeunes a un effet de réduction de la pollution sonore et améliore la qualité de vie des personnes habitant les quartiers touchés par ces rassemblements.

En outre, le TSHM se déplace dans la mesure du possible en vélo électrique.

13 Position de la Municipalité

Consciente des difficultés croissantes que peuvent poser les jeunes en rupture dans le cadre d'une société en constante évolution, la Municipalité reconnaît et appuie la nécessité de pouvoir bénéficier des compétences d'une personne de contact et de relations, à même de dépister et relayer les difficultés du public-cible.

Le TSHM inséré dans un dispositif de proximité s'inscrit entièrement dans les indispensables mesures de prévention qui permettent d'atténuer, voire d'éviter les situations de crises ouvertes.

L'identification, en 2012, du besoin de pouvoir disposer à Montreux d'un dispositif de travail social de proximité articulé autour d'un TSHM s'est trouvée confirmée durant ces trois dernières années.

La commission de gestion du Conseil communal l'a d'ailleurs aussi identifié lorsqu'elle s'est penchée sur la question en 2014.

Depuis, plusieurs communes ont créé des postes de TSHM et celles dont Montreux s'est inspirée en 2012 ont maintenu ou développé leur dispositif (Yverdon est passé de 2 à 3,8 ETP, Morges de 1 à 1,3 ETP et Nyon de 1,2 à 3 ETP par exemple)

Le poste de TSHM dont l'importance a été nettement démontrée permet de maintenir un lien avec une population précarisée et d'aider à rechercher des solutions pour elle. Le travail d'un tel collaborateur ne peut porter du fruit que s'il s'insère dans une constante visée à long terme, c'est pourquoi, convaincue de l'importance du poste la Municipalité vous en propose la pérennisation.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le préavis No 34/2016 de la Municipalité du 29 juillet 2016 au Conseil communal relatif à la mise en place d'un dispositif de travail social de proximité (TSP) et à la création d'un poste de « travailleur social hors murs » (TSHM) à 100% sur la Commune de Montreux, ainsi qu'à l'octroi d'un crédit budgétaire de CHF 154'900.- (rapport-préavis 29/2012) ainsi qu'à la pérennisation du dispositif
- ouï le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. de prendre acte du présent rapport – préavis relatif à *la mise en place d'un dispositif de travail social de proximité (TSP) et à la création d'un poste de « travailleur social hors murs » (TSHM) à 100% sur la Commune de Montreux, ainsi qu'à l'octroi d'un crédit budgétaire de CHF 154'900.- (rapport-préavis 29/2012) ainsi qu'à la pérennisation du dispositif*
2. de pérenniser le poste de « travailleur social hors murs » (TSHM) à 100% ;
3. de couvrir les nouveaux coûts de fonctionnement par une inscription aux budgets 2017 et suivants selon le détail ci-dessous :
 - 3.1. charges de personnel et charges sociales liées, à ventiler comptablement sur la nature de charge 30 du chapitre 171.00, pour un montant de CHF 122'900.- au maximum selon le profil de la personne engagée ;
 - 3.2. charges de fonctionnement, à ventiler comptablement sur les natures de charge 31 et 36 du chapitre 171.10, pour un montant de CHF 32'000.-;

Ainsi adopté le 29 juillet 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

L. Wehrli

L.S.

O. Rapin

Annexe : détail des projets réalisés, non aboutis et en cours

Délégation municipale : J. Pellet, Conseillère municipale

ANNEXE AU RAPPORT-PREAVIS NO 34/2016

Détail des projets issus du public-cible et accompagnés par le TSHM

Projets réalisés

Danse africaine

Un groupe de danse africaine cherchait un lieu pour s'entraîner. Dans l'attente de l'ouverture de la Maison de Quartier Jaman 8, ils ont pu être accompagnés par le TSHM dans les démarches de demande d'accès au centre de loisirs le Point une fois par semaine. Toujours accompagnés par le TSHM, le groupe de danse a pu s'entraîner durant une année dans ces locaux. A l'ouverture de Jaman 8, un nouveau processus d'autonomisation a été initié en collaboration avec le personnel de la Maison de Quartier, afin de leur permettre d'acquérir petit à petit plus d'autonomie, jusqu'à la signature d'un contrat de location de salle.

Souper africain

Dans le but de faire connaître les nouvelles possibilités qu'offre Jaman 8, l'occasion a été donnée à un groupe d'amis d'organiser un souper africain. Toutes les démarches, de la budgétisation au nettoyage final, en passant par la logistique et la mise, en pratique ont été accompagnées par le TSHM. **50 personnes ont pu profiter de cet événement.**

Les 10 KM de la Riviera

Une association de jeunesse régionale avait le projet d'organiser une course à pied. Grâce à l'accompagnement du TSHM, les membres de cette association ont pu découvrir les très nombreuses démarches nécessaires à la création d'un événement ayant lieu dans l'espace public. Création de budget, demandes de soutien, recherche de bénévoles, demandes d'autorisation et réalisation. Cette course à pied aura lieu pour la seconde année consécutive en 2016.

Souper dans le noir

Un jeune souffrant d'un handicap visuel sévère, aidé par ses amis, a voulu organiser un souper sur le thème de la sensibilisation aux problèmes rencontrés par les personnes malvoyantes. Au cours de l'organisation de cet événement, les jeunes furent accompagnés par le TSHM dans la recherche d'un lieu approprié, dans la mise en place de l'infrastructure nécessaire à sa réalisation, dans la budgétisation des achats et la logistique de déroulement. Ce souper a rencontré un tel succès que plusieurs personnes ont dû être refusées lors des inscriptions. Un second souper est d'ores et déjà agendé. Les bénéfices engrangés ont été utilisés pour acheter 4 cannes d'aide aux malvoyants, envoyées à une association partenaire en Angola.

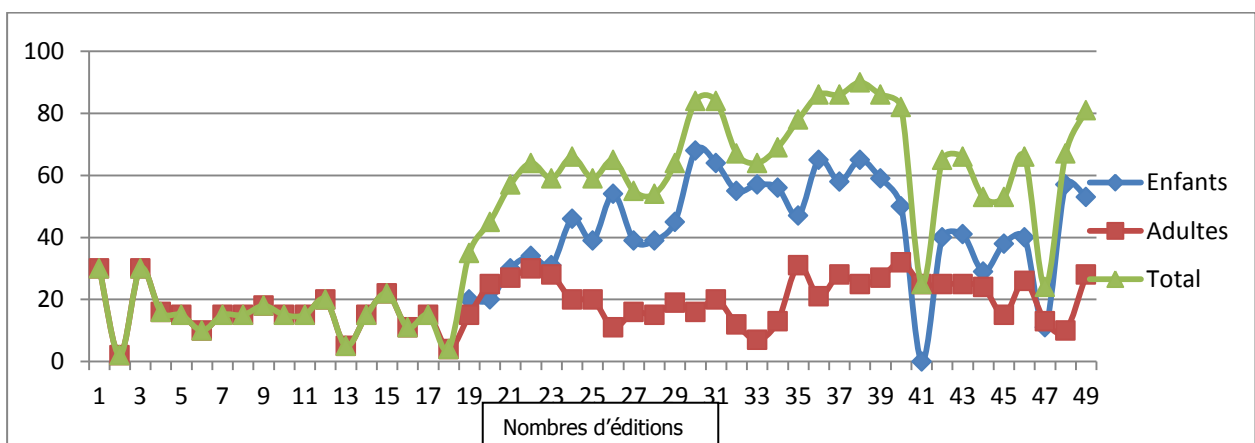
ClarenSport

ClarenSport est une activité de sport et en salle, qui a lieu à fréquence hebdomadaire en période scolaire entre la rentrée d'octobre et les vacances pascales, les dimanches de 16h à 21h à la salle de gym du collège Vinet à Clarens. Des jeunes rencontrés dans la cour du Collège Vinet en ont été les initiants. Plusieurs difficultés ont émaillé la trajectoire de cette activité. D'abord des problèmes de matériel, la salle de gym de Vinet ayant un sol de

gymnastique très performant et en conséquence très sensible aux semelles de chaussures de sport usuelles. Des chaussures de salles adaptées doivent impérativement y être utilisées. Cette condition a pris un certain temps pour être comprise et acceptée. L'activité a, par ailleurs, dû être temporairement interrompue suite à un trop grand nombre de traces laissées sur le sol par des chaussures non conformes. Le caractère difficile, parfois violent de certains des participants a également rendu l'encadrement de cette activité plus complexe qu'attendu, nécessitant une attention très particulière à la sélection des encadrants, choisis parmi des frères aînés et/ou les entraîneurs de juniors au FC Montreux. L'activité en est à sa troisième année d'existence et la fréquentation est croissante, notamment depuis l'immense engouement de la part des plus jeunes pour ce rendez-vous hebdomadaire. L'activité s'est toujours déroulée durant l'hiver, de novembre à mars. Toutefois, depuis début 2016 les divers groupes ont formulé des demandes spécifiques, à savoir pour la continuation dans les mêmes conditions de la part des adultes, pour une suite en extérieur de la part des plus jeunes (pour qui l'encadrement, l'organisation et l'arbitrage se sont révélés indispensables).

L'activité ClarenSport est un succès de fréquentation. Parfois, des filles viennent également pour y jouer. Mais plus la fréquentation des garçons est grande, plus la présence des filles se résume à une présence observatrice sur le bord du terrain. Au mois de mars 2016 un petit groupe de filles a interpellé le TSHM, afin de lui faire part de leur volonté de pouvoir accéder à un moment sportif dédié qui leur permettrait de pratiquer elles aussi des sports d'équipe comme le volley. Elles estimaient à une douzaine de personnes les filles qui seraient présentes si une telle période leur était consacrée. L'idée étant pertinente et vu les difficultés pour le TSHM de tisser les liens avec les filles rencontrées dans l'espace public, cette activité mériterait d'être mise en place. Les modalités de cette mise à disposition pourraient faire également l'objet d'une réflexion plus large sur les relations filles-garçons, l'une des demandes de ce groupe étant l'interdiction d'accès aux garçons, même en tant que spectateurs.

Graphique de fréquentation ClarenSport de 2013 à 2016



*En collaboration avec l'Association des bénévoles auprès des requérants d'asile de l'abri de Clarens (ABRAC), l'activité a également pu accueillir à **13** reprises un groupe de jeunes requérants d'asile habitants l'abri PC de Vinet et géré par l'EVAM.*

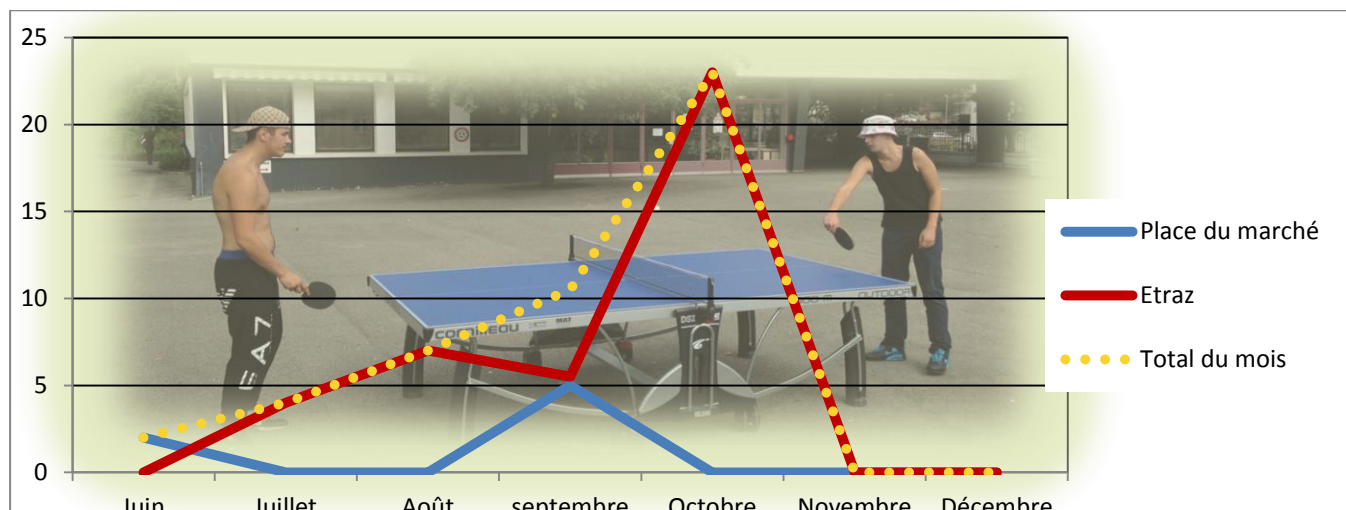
Sorties à ski

Les sports de neige sont également prisés par les jeunes repérés par le TSHM. Les sorties à ski sont celles qui ont le mieux su fédérer le public-cible. De la recherche d'une date à la présence le matin à la gare en passant par la récupération du matériel de ski, il y a eu trois sorties distinctes ; deux aux Rochers-de-Naye et une durant un week-end à Leysin. Le TSHM a collaboré avec les écoles de Montreux pour le prêt du matériel de ski, avec l'office du sport pour l'octroi de cartes journalières aux Rochers-de-Naye et avec le service des domaines et bâtiments pour la location du chalet des Esserts à Leysin.

Tennis de table

Le tennis de table est un sport qui suscite également un engouement certain de la part des jeunes. Une demande est arrivée d'un groupe qui voulait pouvoir bénéficier d'une table à proximité de la place du Marché. La recherche d'un emplacement précis a été effectuée avec eux. La demande de l'installation d'une table fixe a été un échec. La démarche a tout de même pu aboutir à une solution satisfaisante en passant par l'achat d'une table mobile. Un lieu d'entreposage a été difficile à trouver et c'est grâce à la collaboration avec un concierge d'un bâtiment scolaire qu'une solution est apparue. La table a été très souvent utilisée dès sa mise à disposition durant tout l'été 2014. D'entente entre le TSHM et les jeunes la table était sortie en règle générale les fins d'après-midi ou durant les week-ends. Durant l'hiver 2014 une interdiction de présence des jeunes dans le périmètre de la cour du Collège en question a été signifiée par la police suite à des plaintes. Les jeunes ayant suivi les recommandations policières le TSHM n'a alors plus reçu de demande de mise à disposition. A l'heure actuelle aucune solution de remplacement n'a été trouvée.

Utilisation de la table de TT



Enregistrements musicaux

La musique fait partie des centres d'intérêt de nombreux jeunes. Et Le rap en particulier est un style de musique auquel les jeunes en rupture s'identifient facilement. L'expression artistique est importante dans la constitution d'une identité au cours de l'adolescence. C'est pourquoi le TSHM a mis à disposition son studio d'enregistrement, pour que celles et ceux qui le souhaitent puissent toucher à cette expérimentation. Par la suite différentes collaborations avec des artistes locaux confirmés a été envisagée. L'un des groupes de jeunes accompagnés au studio a depuis créé un réel groupe et a également pu en faire profiter d'autres jeunes, notamment lors d'un atelier d'écriture qui a eu lieu au centre de loisirs « Le Point en avril 2016 ».

Projets non aboutis

Tournoi de foot en salle

Le Bureau Cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) a organisé un tournoi de foot en salle en 2014. Le BCI a contacté le TSHM afin de savoir si une équipe pouvait être mobilisée à Montreux. Ayant posé la question aux participants de ClarenSport, l'idée a été rejetée dès que la mention de mixité de genres a été annoncée, les participants n'ayant aucune envie de « jouer au foot avec des filles ». Les participants de ClarenSport n'envisageaient pas de jouer pour faire plaisir à un organe cantonal mais pour « s'éclater » dans leur sport. Et l'idée de devoir se restreindre dans leur manière de jouer ne les a pas intéressés. L'invitation du BCI a donc été refusée.

Eco-Plac

ECO-Plac est une tentative citoyenne privée émanant d'un habitant de Montreux qui a voulu allier l'écologie à sa passion pour le Paddle Board (planche sur laquelle on se tient debout sur le lac et que l'on propulse à l'aide d'une pagaie). Il a voulu proposer aux jeunes de Montreux l'expérience de fabriquer eux-mêmes un Paddle board, ainsi qu'une remorque aquatique afin de pouvoir récupérer les déchets plastiques le long des berges de la Riviera notamment aux Grangettes, domaine sensible, dans lequel une embarcation légère aurait une propriété non invasive intéressante pour la flore et la faune protégée de ce lieu. Le TSHM a accompagné cette personne afin qu'elle puisse présenter son projet aux jeunes, notamment dans les centres de Loisirs, en venant y présenter un atelier de fabrication. La démarche n'ayant pas suscité d'intérêt particulier sur le long terme, l'expérience n'a pas pu aboutir.

Concours de graffitis

Le concours de graffiti est également une initiative venue d'un citoyen montreuisien adulte. Celui-ci pensait répondre à un besoin de la jeunesse en voulant organiser un concours de graffitis sur la Commune de Montreux. Plusieurs rendez-vous, notamment avec les associations montreusiennes sensibles au sujet et les services concernés, ont été organisés. Les emplois du temps chargés des parties mises en contact par le TSHM ont eu raison de l'aboutissement de cet événement.

Montreux Music Sound

Montreux Music Sound est un festival de musique qu'un jeune voulait organiser. DJ et créateur de musique électronique depuis plusieurs années, ce jeune avait envisagé un événement musical au bord du lac à Montreux. En regardant avec le TSHM l'infrastructure, la logistique, les autorisations, les fonds et les démarches administratives inhérentes à l'organisation d'un tel événement, le jeune a alors renoncé à le réaliser.

Tournoi de Beach Volley

Imaginé par une association de jeunes Montreusiens, ce tournoi de Beach Volley était la première manifestation sportive qu'ils entreprenaient. Ils voulaient en faire également un événement musical et convivial avec stand de nourriture. Pour cause de météo défavorable le jour J, cette manifestation prévue au Pierrier à Clarens, n'a pas abouti. Cela malgré l'implication des jeunes et leurs efforts pour mener à bien toutes les démarches s'y référant. Cette association a malgré tout tiré une expérience fort profitable de cette tentative, puisqu'ils sont revenu vers le TSHM avec un projet de course à pied qui en sera à sa seconde édition en septembre 2016.

TV Mj is Beautiful

La TV Mj is Beautiful est le nom d'une tentative audio-visuelle d'un collectif du même nom. Le collectif a tourné un épisode pilote, conçu comme un micro-trottoir interrogeant les

passants sur des questions de société. L'objectif du collectif était de faire participer les jeunes de Montreux, notamment ceux fréquentant les centres de loisirs, en tant qu'intervieweurs et créateurs de contenus. Comme le soutien de la Commune de Montreux avait été sollicité et que sa participation à cette expérience aurait été mise fortement en avant, et tenant compte du peu d'expérience et du manque de connaissances en déontologie du journalisme des initiants du projet, une formation aux médias relativement conséquente aurait été une étape incontournable¹. Devant le poids des exigences en termes de temps et d'approfondissement des connaissances requises, l'association a préféré renoncer.

L'atelier d'écriture « Solo Dos »

L'atelier d'écriture « Solo Dos » était un projet très ambitieux de cours d'écriture et de composition musicale. De l'idée du texte, jusqu'au tournage du clip, de nombreuses étapes sont à franchir pour ceux qui souhaitent percer dans le domaine du show-business musical. Il avait pour ambition de proposer, à qui en avait la volonté, de pouvoir être accompagné de A à Z dans ce processus et cela grâce à un programme de cours très détaillé, précis et contraignant. Fort de leur parcours personnel et professionnel, le collectif montreusien avait accumulé toutes les expériences et les compétences requises à l'accompagnement d'un tel cursus. Malheureusement, les demandes ne furent pas suffisantes de la part du public pour créer une masse critique apte à faire démarrer la première volée d'étudiants.

Projets en cours de réalisation

Ateliers d'équitation

Le TSHM a été approché par une éducatrice équestre, qui souhaitait proposer des ateliers d'équitation pour les jeunes de la région. La présence et l'accompagnement des chevaux sont reconnus en tant que soutien au développement de l'affirmation positive de soi et de l'acceptation de l'autre. Des qualités qui sont difficiles à développer dans les cadres de vie dans lesquels les jeunes en rupture se trouvent parfois abandonnés. La responsable de cette activité est en cours de formation de thérapeute équestre.

Activités ponctuelles à la Maison de Quartier Jaman 8

De manière générale, toute présence d'un groupe de jeunes occupant l'espace public peut être ressentie comme source d'insécurité. La présence d'un groupe qui se retrouve en fin de journée dans la cour d'un collège de Clarens en est un exemple. Avec ce groupe, la confiance a pris beaucoup de temps à être instaurée et cet état de fait repose sur un équilibre précaire. Depuis que la Maison de Quartier Jaman 8 a ouvert ses portes, et au vu de sa position géographique, les interactions entre ce groupe de jeunes et la Maison de Quartier ont été nombreuses. Toutefois, jusqu'à présent, les tentatives des différents membres de ce groupe pour s'inscrire dans la vie de Jaman 8 n'ont pas abouti. Lors d'échanges entre le TSHM et le personnel de l'Animation Jeunesse il a été convenu que l'ouverture de la Maison de Quartier à des groupes de jeunes, indépendamment des activités organisées par les centres de loisirs ou par l'Animation jeunesse, ne se ferait que sur proposition d'une activité réfléchie et organisée pour les activités ponctuelles, ou grâce à la formation d'une association ou d'un collectif avec un but d'activité précis pour les activités récurrentes. Le TSHM a pu exposer le concept aux jeunes se retrouvant dans la cour du Collège Vinet. La formation du collectif - étape préalable et incontournable - n'étant pas aboutie, le projet est actuellement toujours en gestation.

¹ Les thèmes que les jeunes souhaitaient aborder, tels que la sexualité, les tensions avec les parents ou la consommation de diverses substances par les jeunes nécessitaient des compétences de niveau professionnel

Fitness en plein air

Le TSHM a été interpellé par un jeune fréquentant régulièrement les quais de Montreux, notamment aux environs de la table de tennis de table de Territet, pour lui demander pourquoi il n'y avait pas de machines d'exercices physiques sur les quais, comme c'est le cas dans d'autres villes de la région. Le TSHM a alors pris contact avec le délégué au sport pour lui poser cette question. La réponse fut qu'un projet allant dans ce sens avait d'ores et déjà été imaginé et que ce dernier se réjouissait d'entendre que des jeunes seraient intéressés par l'usage de tel matériel sur la Commune de Montreux. Il a également transmis une photo du type de matériel qui pourrait être installé. Le TSHM était alors en mesure de répondre au jeune que le projet était en cours de réflexion sur la Commune en lui montrant le type d'éléments prévus. Bien sûr, l'endroit pour l'installation ne serait peut-être pas proche du lieu de résidence du jeune en question, mais il était ravi de voir que ses préoccupations pouvaient avoir un écho à l'intérieur du dispositif communal et qu'il serait content de prendre part, si besoin, à la réflexion ou à l'aménagement d'une telle installation.

Espace de parole

L'idée d'un espace de parole civique est apparue suite à l'observation par le TSHM de la radicalisation de certains jeunes sur les réseaux sociaux. Dans leur discours se mélangent, parfois, rébellion anti-système et rejet de toute institution sans discrimination. Alors que certaines revendications se veulent pour une plus grande humanité, elles sont aussi quelquefois empreintes de violence. Quelles qu'elles soient, les tentatives de prendre du recul et de comprendre le monde dans sa complexité doivent être encouragées. Afin de sortir certaines idées de derrière les écrans d'ordinateur, une tentative de rencontre physique sur des thèmes préétablis par un groupe de préparation serait envisageable, car trois ou quatre jeunes se sont déjà annoncés intéressés par ce genre de rencontre. Le TSHM se chargerait d'inviter des personnes qui feraient valoir leur expérience sur les sujets proposés lors des rencontres. Le TSHM constate que, malgré la volonté affichée par les jeunes, il est encore difficile de réaliser la première rencontre préparatoire.